

**FR**

***ANNEXE***

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

AE FC3

**Type(s) de produit**

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro d'autorisation:** FR-2023-0068 1-2

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** FR-0025027-0003

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | AE FC3<br>PARASECT AC8<br>ACTO / MORTIS VOLANTS RAMPANTS<br>SUBITO SPECIAL INSECTES RESISTANTS<br>SUBITO AEROSOL SPECIAL INSECTES RESISTANTS<br>SUBITO AEROSOL ANTI CAFARDS<br>1014C<br>INSECTICHOC A CYP<br>NETINSECT CYP<br>RAYO-INSECTE PLUS<br>KAP4HOME AC8 |
|---------------------------------|---|

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|   |         |  |
|---|---------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation                     | Nom     | CHIMIGET                                   |
|   | Adresse | Lien-Dit Sibilot CD 6 13480 CABRIES France |
| Numéro de l'autorisation  |         | FR-2023-0068 1-2                           |
| <i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i> |         | FR-0025027-0003                            |
| Date de l'autorisation  |         | 06/12/2023                                 |
| Date d'expiration de l'autorisation                               |         | 05/12/2033                                 |

### 1.3. Fabricant(s) du produit

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Nom du fabricant                     | BFC  |
| Adresse du fabricant                 | 11, rue de l'Huisne 61110 Rémalard-en-Perche France            |
| Emplacement des sites de fabrication | BFC site 1 11, rue de l'Huisne 61110 Rémalard-en-Perche France |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Nom du fabricant                     | IGET CHIMIE  |
| Adresse du fabricant                 | Lieu-dit Sibilot - CD6 13480 Cabriès France                    |
| Emplacement des sites de fabrication | IGET CHIMIE site 1 Lieu-dit Sibilot - CD6 13480 Cabriès France |

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Substance active                     | (RS)- $\alpha$ -cyano-3phenoxybenzyl-(1RS)-cis, trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate (Cypermethrin)     |
| Nom du fabricant                     | Tagros Chemicals India Private Limited   |
| Adresse du fabricant                 | Jhaver Centre, Raja Annamalai Building IVth Floor, 7 2 Marshall Road, Egmore 6000 008 Chennai Inde                                 |
| Emplacement des sites de fabrication | Tagros Chemicals India Private Limited site 1 A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex, Pachayankuppam, Cuddalore 607 005 Tamilnadu Inde |

---

---

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

| Nom commun  | Nom IUPAC   | Fonction             | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%)    |
|---|---|----------------------|------------|-----------|---------------|
| (RS)- $\alpha$ -cyano-3-phenoxybenzyl-(1RS)-cis, trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (Cyperméthrin) | (RS)- $\alpha$ -cyano-3-phenoxybenzyl-(1RS)-cis, trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (Cyperméthrin) | substance active     | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0,87 % (p/p)  |
| Ethanol   |   | Substance non active | 64-17-5    |           | 29,13 % (p/p) |

### 2.2. Type(s) de formulation

AE Générateur d'aérosol

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

|                      |  |
|----------------------|--|
| Mentions de danger   | <p>H222 : Aérosol extrêmement inflammable, H229 : Récipient sous pression: Peut éclater sous l'effet de la chaleur</p> <p>H229: Récipient sous pression: Peut éclater sous l'effet de la chaleur</p> <p>H319: Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>  |
| Conseils de prudence | <p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P410 + P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.</p> <p>P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P501: Éliminer le produit conformément à la réglementation.</p> |

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Pulvérisation directe sur les insectes – extérieur- non professionnels**

|   |   |
|---|---|
| Type de produit   | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes   |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | -   |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)      | Nom scientifique: autre: - aucune donnée<br>Nom commun: autre: - Insectes rampants<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: Blattella germanica<br>Nom commun: autre: blattes<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: Periplaneta americana<br>Nom commun: autre: blattes<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: autre: - Insectes volants<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: autre: Culex sp<br>Nom commun: autre: moustiques<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: Musca domestica<br>Nom commun: autre: mouches domestiques<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: Vespa spp.<br>Nom commun: autre: Guêpes<br>Stade de développement: adultes |
| Domaine(s) d'utilisation                                      | utilisation en extérieur<br><br>-   |
| Méthode(s) d'application                                      | Méthode d'application: Pulvérisation<br><br>Description détaillée: Pulvérisation directe sur les insectes   |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer                | Taux d'application: 2.5 g<br><br>Dilution (%): -<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>2,5 g de produit (=1 seconde de pulvérisation)   |
| Catégorie(s) d'utilisateurs                                   | grand public (non professionnels)   |
| Dimensions et matériaux d'emballage                           | Bidon d'aérosol en métal sans vernis interne avec type de valve VP 195 de 150 à 750 mL  |

---

|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

**4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

-

**4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

**4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions utilisation.
- L'utilisateur doit être informé qu'un délai pouvant aller jusqu'à 1 heure peut être observé avant la mort.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas appliquer sur sol nu.
- A cause de leur sensibilité particulière à la cyperméthrine (pyréthrinoïdes), le produit peut causer des réactions nocives sévères chez les chats.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

## **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Conserver le récipient bien fermé dans un local sec et bien aéré.
- Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil.
- Ne pas stocker à une température  $> 40^{\circ}\text{C}$ .
- Tenir l'emballage à l'écart des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- Durée de conservation : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

Ce produit contient de la cyperméthrine, substance dangereuse pour les abeilles.